Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2016/191/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale de Bretagne**, délégation permanente est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
1	Capacité à engager l'établissement dans la limite de 40000€ HT ou dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction Générale, et à certifier des services faits, des factures ou des indus	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
2	Capacité à certifier des services faits, des factures ou des indus	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 1
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
3	Capacité à certifier des frais définitifs de déplacement	Dépenses de fonctionnement (enveloppe 2)	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
			Philippe GOURIOU	Chef du service contrôles
			Morgane LECOMMANDOUX	Cheffe de Service adjointe du Service Assistance Technique Administratif et Financier
4	Capacité à liquider des factures clients, des titres de recette ou toutes écritures de correction sur titre	Recettes de fonctionnement et d'investissement	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
5	Capacité à liquider et ordonnancer toute pièce de dépense ou de recette ayant ou non un impact budgétaire	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		
6	Capacité à engager l'établissement, à certifier des services faits ou des factures et capacité à liquider et ordonnancer toute pièce de dépense ou de recette ayant ou non un impact budgétaire	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		
7	Capacité à liquider et ordonnancer toute pièce de recette ayant ou non un impact budgétaire	Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus		
DR8	Capacité à signer les conventions, marchés et avenants conclus avec des personnes publiques ou privées	Crédits d'intervention	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
DR9	Capacité à liquider les aides agricoles en dépenses et en recettes (relevant de la DR)	Crédits d'intervention	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
			Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides
DR10	Capacité à liquider les aides autres qu'agricoles en dépenses et en recettes (relevant de la DR)	Crédits d'intervention	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
			Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides
DR11	Capacité à ordonnancer les aides agricoles liquidées (en dépenses et en recettes)	Crédits d'intervention	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
			Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Domaine concerné	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
DR12	Capacité à ordonnancer les aides liquidées autres qu'agricoles (en dépenses et en recettes)	Crédits d'intervention	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
			Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides
DR13	Capacité à signer les correspondances ou documents relevant de la DR, non couverts par les rubriques DR 10 à DR 12 à l'exclusion du courrier parlementaire	Direction régionale de Bretagne	François VARAGNAT	Directeur régional
			Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
		Assistance Technique Administratif et Financier		
			Jean-Pierre SIMONNEAUX	Chef du Service Assistance Technique Administratif et Financier
			Morgane LECOMMANDOUX	Cheffe de Service adjointe du Service Assistance Technique Administratif et Financier
		Gestion des aides	Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides
		Contrôles	Philippe GOURIOU	Chef du service des contrôles
			Laurent DAUNAY	Chef de service adjoint des contrôles

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale de Bretagne**, délégation permanente est donnée à :

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine / périmètre	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
1	Capacité à signer les correspondances ou documents sans incidence financière relevant de la DR, à l'exclusion du courrier parlementaire		Direction régionale de Bretagne	François VARAGNAT	Directeur régional
		En cas d'absence ou d'empêchement de François VARAGNAT pour le domaine ci-contre :	Direction régionale de Bretagne	Michel LEBOSSE	Directeur régional adjoint
		En cas d'absence ou d'empêchement de François VARAGNAT et Michel LEBOSSE pour le domaine ci-contre :	Direction régionale de Bretagne, à l'exclusion des documents prépératoires ou d'exécution sans incidence financière se rapportant aux conventions, marchés et avenants conclus avec les services déconcentrés de l'Etat	Jean-Pierre SIMONNEAUX	Chef du Service Assistance Technique Administratif et Financier
				Philippe GOURIOU	Chef du service des contrôles
		En cas d'absence ou d'empêchement de François VARAGNAT, Michel LEBOSSE et Philippe GOURIOU pour le domaine ci-contre :	Service de gestion des aides	Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides
			Service des contrôles	Laurent DAUNAY	Chef de service adjoint des contrôles
			Secteur surface – 1er pilier / bonnes conditions agro-environnementales / mise à jour du registre parcellaire graphique	Philippe LE DU	Chef du secteur surface – 1er pilier / bonnes conditions agro-environnementales / mise à jour du registre parcellaire graphique
			Secteur surface – 2ème pilier / contrôle qualité Algues vertes	Anita PELTIER	Chef du secteur surface – 2ème pilier / contrôle qualité Algues vertes
			Secteur règlement du développement rural – hors surface – photo-interprétation assistée par ordinateur – procédure contradictoire écrite écrite	Alain VIEL	Chef du secteur règlement du développement rural – hors surface – photo-interprétation assistée par ordinateur – procédure contradictoire écrite

N° du cas	Portée de la délégation de signature	Absence ou empêchement	Domaine / périmètre	Prénoms et noms des délégataires de signature	Fonctions dans l'Etablissement
2	Capacité à signer les congés annuels et les autorisations d'absence		Direction régionale de Bretagne	François VARAGNAT	Directeur régional
				Michel LEBOSSÉ	Directeur régional adjoint
			Service de gestion des aides	Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides
			Service des contrôles	Philippe GOURIOU	Chef du service des contrôles
				Laurent DAUNAY	Chef de service adjoint des contrôles
				Jean-Pierre SIMONNEAUX	Chef du Service Assistance Technique Administratif et Financier
				Morgane LECOMMANDOUX	Cheffe de Service adjointe du Service Assistance Technique Administratif et Financier
3	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la direction régionale en qualité de notateur primaire		Chefs de service	François VARAGNAT	Directeur régional
			Chefs de service et agents du service gestion des aides	Michel LEBOSSÉ	Directeur régional adjoint
			Agents du service de gestion des aides	Maryvonne PRUVOT-LAIRY	Cheffe de service adjointe du Service de Gestion des Aides
			Agents du service des contrôles	Philippe GOURIOU	Chef du service des contrôles
				Laurent DAUNAY	Chef de service adjoint des contrôles
			Agents du service Assistance Technique Administratif et Financier	Jean-Pierre SIMONNEAUX	Chef du Service Assistance Technique Administratif et Financier
				Morgane LECOMMANDOUX	Cheffe de Service adjointe du Service Assistance Technique Administratif et Financier
4	Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la direction régionale en qualité de notateur secondaire		Agents de la direction régionale de Bretagne	François VARAGNAT	Directeur régional
				Michel LEBOSSÉ	Directeur régional adjoint

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 15 juillet 2016.

Fait à Limoges,
le 23 SEP. 2016
Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

Président directeur général (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :

M. François VARAGNAT

M. Michel LEBOSSE

M. Philippe GOURIOU

M. Morgane LECOMMANDOUX

Mme Maryvonne PRUVOT-LAIRY

M. Jean-Pierre SIMONNEAUX

M. Laurent DAUNAY

M. Philippe LE DU

Mme Anita PELTIER

M. Alain VIEL

DRH
DFJL